



RAPPORT DU GERANT 2025

TABLE DES MATIERES

- 1. RESULTAT DE L'ACTIVITE 20252**
 - 1.1 COLLECTES 2
 - 1.2 AFFECTATIONS 4
 - 1.3 COMPTE DE GESTION ORDINAIRE (Article 8 des Statuts) 6
 - 1.4 COMPTE DE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES (Article 33 des Statuts) 10
 - 1.5 COMPTE DE GESTION DES AIDES CULTURELLES DITES 25% COPIE PRIVEE 14
(Article L.324-17 du Code de la Propriété Intellectuelle : aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes)
- 2. ETAT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2025.....16**
- 3. ETAT DES CREANCES CLIENTS AU 31/12/202518**

1. RESULTAT DE L'ACTIVITE 2025

1.1 COLLECTES

Collectes Sacem en M€	2024	2025	Var Réel 25 vs Réel 24	
Danse	73,6	74,5	0,9	1,2%
Spectacles	163,3	192,3	29,0	17,8%
Sonorisation	178,8	188,1	9,3	5,2%
Autres	-3,0	-3,6	-0,7	n.a
TOTAL DROITS GENERAUX	412,7	451,3	38,5	9,3%
Médias	326,1	311,8	-14,3	-4,4%
<i>dont TV/Radios</i>	233,4	240,6	7,2	3,1%
<i>dont Opérateurs</i>	92,7	71,2	-21,5	-23,2%
Copie Privée	74,2	73,8	-0,4	-0,5%
(S)VOD	85,0	107,9	22,9	26,9%
Vidéo - supports physiques+Non stat.	1,7	1,8	0,0	2,6%
TOTAL MEDIAS + C.PRIVEE + SVOD-Vidéo	487,0	495,2	8,3	1,7%
Phono - supports physiques	37,7	20,8	-16,9	-44,9%
Online (hors (S)VOD)	565,3	622,3	57,0	10,1%
TOTAL PHONO/ONLINE	603,0	643,1	40,1	6,7%
TOTAL INTERNATIONAL	98,4	114,9	16,5	16,8%
TOTAL COLLECTES SACEM	1 601,1	1 704,5	103,4	6,5%

Le tableau ci-dessus présente les collectes 2025 et les compare à celles de 2024.

Les **collectes 2025 à 1 705 M€** présentent une hausse de **+6% (soit +103 M€)** par rapport aux **1 601 M€ de 2024**. En retraitant le CLA avec les filiales étrangères d'Universal (cf détail dans la rubrique Phono ci-dessous) pour favoriser la comparabilité suite au changement de schéma comptable sur ces encaissements de droits, les collectes pro forma de 2024 sont de 1 578 M€ et permettent ainsi de valoriser une hausse économique de +127 M€ (+8%). La hausse de +103 M€ sur les chiffres comptables se décompose par familles de collectes de la manière suivante :

- **Droits Généraux (+39 M€ vs 2024 ; +9%)** : progression due principalement à la très bonne tenue des Spectacles (affluence et prix unitaire) avec une hausse de +29 M€ dont +23 M€ portés par les tournées, à la Sonorisation (+9 M€ dont +3 M€ d'indexation tarifaire, +4 M€ de développement de parc et 3 M€ d'amélioration du recouvrement) et à la Danse (+1 M€) dus aux effets positifs de la réforme CHRD,
- **Médias (TV / Radios / Opérateurs ; -14 M€ vs 2024 ; -4%)** : impacts favorables de la signature de 2 nouvelles chaînes TV (C+FOOT et C+365) pour +3 M€, des nouveaux contrats de TV de rattrapage Arte et TV5 pour +4 M€. La dénonciation fin 2024 des contrats avec les Opérateurs télécom a entraîné une baisse des collectes sur ce segment de -21 M€ (absence de paiement de SFR -13 M€, paiements partiels de Free -3 M€, et Bouygues Télécom -3 M€, baisse d'Orange -3 M€ en raison de 8 M€ de régularisation en 2024). Les collectes Radios restent stables vs 2024, mais avec 2 M€ de régularisations en 2025 en régie publicitaire,
- **Copie Privée (-0 M€ vs 2024 ; -1%)** : cette stabilité se décompose en une baisse (-3 M€) des collectes liées aux smartphones, cartes mémoires et disques durs compensée par une hausse (+3 M€) de celles liées aux tablettes et au NPVR,

- **(S)VOD (+23 M€ vs 2024 ; +27%)** : forte progression due à la négociation réussie du nouveau contrat avec Amazon Prime Video (+29 M€) intégrant une régularisation (25 M€) sur la période S2 2023-Q1 2025,
- **Vidéo-Supports physiques (+0 M€ vs 2024 ; +3%)** : activité en décroissance si on tient compte du remboursement en 2024 du client Metropolitain (0,8 M€),
- **Phono-Supports physiques (-17 M€ vs 2024 ; -45%)** : le contrôle fiscal de 2024 concernant la non-reconnaissance du statut de bénéficiaire effectif des OGC étrangers a conduit à une forte modification des contrats avec Universal et l'arrêt des collectes pour les CD et vinyles pressés par les filiales européennes, soit une baisse de 23 M€. Afin d'éviter de la perte de valeur pour les ayants droit du fait de retenues à la source, le nouveau schéma contractuel et comptable fait de la Sacem un opérateur de service qui centralise, traite les fichiers et facture au titre de ces services les mêmes commissions que par le passé. En revanche, les flux de collectes et de réparti ne passent plus par la Sacem. L'obtention mi 2025 du certificat d'exemption fiscale par l'administration fiscale allemande après deux ans d'attente a permis de débloquer les collectes des contrats centralisés Sony / Warner / BMG soit une hausse de +10 M€. En complément, le contrat d'Universal France a été revu pour arrêter le système d'à valoir et passer à une facturation au réel. De ce fait, en 2025, nous n'avons perçu que le S1 2025 soit une perte de -4 M€ vs 2024,
- **Online musical, hors (S)VOD (+57 M€ vs 2024 ; +10%)** : cette hausse est portée notamment par les clients TikTok (+21 M€ ; rattrapage de l'année 2024 en 2025 +14 M€ et impact nouveau contrat 2025-2026 +6 M€), Spotify +19 M€ avec de meilleurs résultats financiers augmentant la valeur des first claims et des backclaims, et de nouveaux clients (+12 M€ dont Yandex +6 M€ et Peloton +5 M€),
- **International (+16 M€ vs 2024 ; +17%)** : paiement en juillet 2025 des 26 M€ (0 en 2024) de la GEMA pour les exploitations 2024 et 2025 à la suite de l'obtention du certificat d'exemption par l'administration fiscale allemande. Cette hausse est compensée par la baisse des collectes SIAE (-6 M€) due à un décalage défavorable de paiement en 2025 (1 seul semestre payé vs 3 en 2024).

1.2 AFFECTATIONS

Les droits sont affectés selon trois destinations :

- **Réparti aux ayants droit** : montants constitués des montants destinés aux ayants droit qu'ils soient membres Sacem, membres d'un autre Organisme de Gestion Collective (notamment les OGC étrangers) ou tout autre titulaire de droits (mandants) ;
- **Œuvres Sociales et Culturelles** : il s'agit des prélèvements qui constituent les ressources du compte de gestion des Œuvres Sociales et Culturelles ;
- **Aides Culturelles 25% Copie Privée** : le montant constitue les ressources du compte de gestion du 25% Copie Privée.

Les différentes affectations ont évolué de la façon suivante :

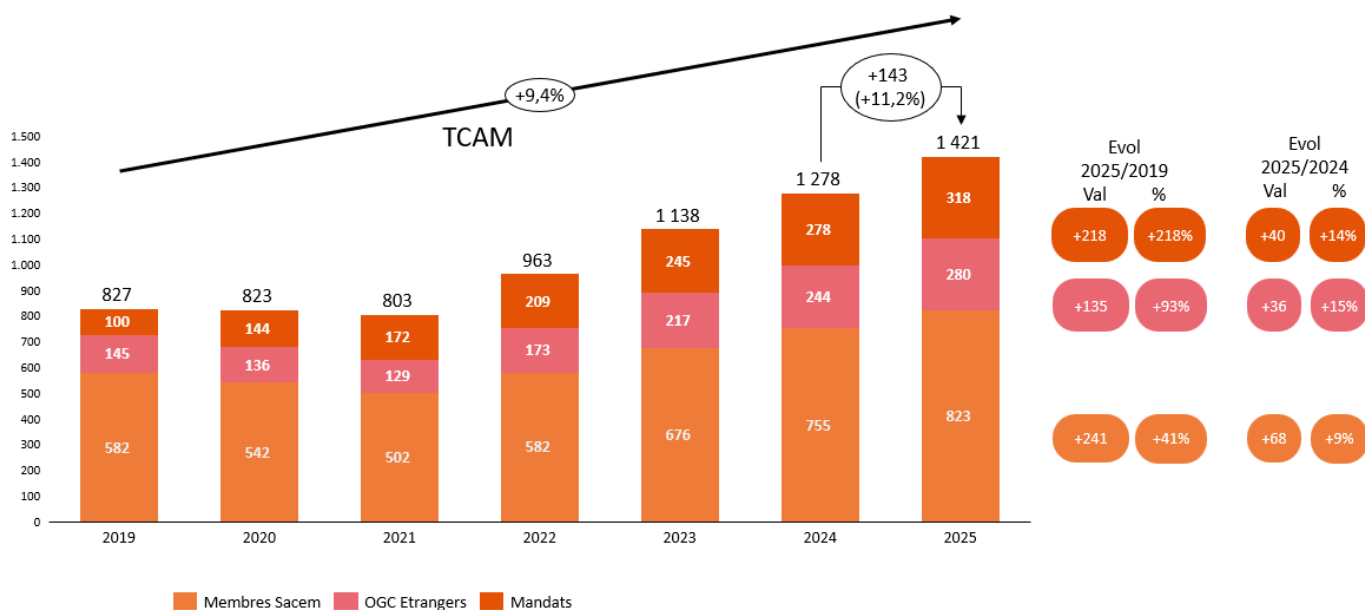
<i>En M€</i>	2024	2024 pro forma	2025	2025 vs 2024	
Réparti aux Ayants Droit	1 300,9	1 277,7	1 421,2	143,5	11,2%
En faveur des membres Sacem	755,3	755,3	822,9	67,6	9,0%
En faveur des mandants et OGC étrangers	545,6	522,4	598,3	75,9	14,5%
Oeuvres sociales et culturelles	55,0	55,0	59,0	4,1	7,4%
Affecté au 25% Copie Privée	22,6	22,6	21,8	-0,9	-3,9%
TOTAL des affectations de droits	1 378,5	1 355,3	1 502,0	146,7	10,8%

L'**affecté aux ayants droit** atteint **1 502 M€**, soit une hausse de **+11%** par rapport aux 1 355 M€ de 2024 pro forma, précédent record historique et qui se décompose en :

- +11%, soit +144 M€ sur le réparti aux ayants droit ;
- +7,4%, soit +4 M€ sur les ressources affectées aux œuvres sociales et culturelles ;
- -3,9%, soit -0,9 M€ sur les ressources affectées aux aides culturelles du 25% Copie Privée.

Le **réparti aux ayants droit** se ventile sur les trois catégories d'ayants droit suivantes :

- Les membres Sacem ;
- Les OGC étrangers ;
- Les autres mandats incluant notamment la SACD et la SCAM sur certaines typologies de collectes comme la Sonorisation et les mandats Online multi-territoriaux des éditeurs dits option 3 (ex : Universal Music Publishing International, Sentric, IMPEL...).



Pro forma de la centralisation des filiales étrangères Universal

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Le montant réparti aux seuls membres Sacem s'établit à 823 M€, nouveau record historique. Il était de 755 M€ en 2024 soit une progression de +68 M€ (+9%). Ce montant intègre la part revenant aux membres (+25 M€) de la répartition de l'excédent de prélèvement de 2024 de +31 M€ (vs +37 M€ en 2024) et celle de la mesure d'apurement des comptes d'attente TV liée à la hausse des coefficients de mise en réserve moyens de 2021.

Les droits répartis aux OGC étrangers, bénéficiant notamment de la part Performing rights des créateurs liés aux éditeurs option 3 en mandat Online multi-territorial avec la Sacem, s'élèvent à 280 M€, soit une hausse de +36 M€ vs 2024 (+15%).

Le réparti en faveur des autres mandats atteint 318 M€, soit une hausse de +40 M€ (+14%) pro forma des flux de centralisation des filiales étrangères Universal ne passant plus par les collectes, et profite plus directement de la croissance du réparti Online s'agissant quasi exclusivement de mandats multi-territoriaux sur le Online.

1.3 COMPTE DE GESTION ORDINAIRE (Article 8 des Statuts)

COMPTE DE GESTION ORDINAIRE Art.8B2 des Statuts

Données en milliers d'€	2025	2024
Retenues sur droits	168 001	170 718
Excédent de prélèvements pour frais à la fin de l'exercice précédent	13 370	12 320
Prélèvements pour frais (Art. 8 I-B)8° des Statuts)	180 077	170 026
Droits en instance d'attribution	-46 105	-30 794
Droits affectés en exécution (Art. 8 I-B)2° des Statuts)	32 230	30 794
Autres	1 446	1 742
Excédent de prélèvements pour frais à la fin de l'exercice	-13 016	-13 370
Refacturations de charges et autres remboursements de frais	14 442	15 414
Refacturations à des entités liées (SDRM, SCI)	2 215	3 784
Autres refacturations et remboursements de frais	12 227	11 630
Autres produits d'exploitation	10 994	12 368
Production immobilisée	7 953	9 354
Pénalités et intérêts de retard	2 603	2 136
Autres produits d'exploitation	360	74
Reprises sur provisions	78	803
PRODUITS D'EXPLOITATION	193 437	198 500
Achats et charges externes	60 756	58 093
Impôts et taxes	5 849	8 534
Charges de personnel	158 646	156 940
Salaires	104 285	103 377
Charges sociales	54 361	53 563
Autres charges d'exploitation	2 842	2 495
Dotations aux amortissements	30 047	28 774
Dotations aux provisions	2 069	12 203
CHARGES D'EXPLOITATION	260 209	267 039
SOLDE D'EXPLOITATION	-66 772	-68 539
PRODUITS FINANCIERS	66 886	64 264
Produits financiers des participations (SCI)	6 726	6 614
Autres produits financiers	60 160	57 650
CHARGES FINANCIERES	113	-
SOLDE FINANCIER	66 772	64 264
Produits exceptionnels	-	4 900
Charges exceptionnelles	-	624
SOLDE EXCEPTIONNEL	-	4 276
Total Produits	260 322	267 663
Total Charges	260 322	267 663
SOLDE TOTAL	-	-

(*) A des fins d'amélioration de l'information financière, le compte de produits "Pénalités et intérêts de retard" présenté en 2024 en compte "Usagers" de la rubrique "Récupération et refacturation de charges" est présenté en "Autres produits d'exploitation" à compter de 2025.

CHARGES

Le Compte de Gestion Ordinaire fait apparaître un total de charges de 260,3 M€ vs 267,7 M€ en 2024.

Diminution des charges : -2,8%

Les charges de l'exercice enregistrent une baisse de -7,5 M€ :

	2025		2024		Variation En K€	% d'évolution
	% Total	En K€	% Total	En K€		
Achats et charges externes	23,3%	60 756	21,7%	58 093	2 663	4,6%
Impôts et taxes	2,2%	5 849	3,2%	8 534	-2 685	-31,5%
Charges de personnel	61,0%	158 646	58,6%	156 940	1 706	1,1%
Autres charges d'exploitation	1,1%	2 842	0,9%	2 495	347	13,9%
Sous-total Charges d'exploitation	87,7%	228 093	84,5%	226 062	2 031	0,9%
Dotations aux amortissements	11,5%	30 047	10,8%	28 774	1 273	4,4%
Dotations aux provisions	0,8%	2 069	4,6%	12 203	-10 134	-83,0%
Total des charges d'exploitation	100%	260 209	99,8%	267 039	-6 830	-2,6%
Charges exceptionnelles		-	0,2%	624	-624	-100,0%
Total	100,0%	260 209	100,0%	267 663	-7 454	-2,8%

Les Charges d'exploitation baissent pour leur part de -6,8 M€, soit -2,6%, pour atteindre 260,2 M€. Les Achats et charges externes augmentent de +2,7 M€ principalement au niveau des honoraires et de la sous-traitance. Cela inclut notamment des dépenses liées à certains projets informatiques, à des missions de conseil spécifiques et à des indexations sur certains services.

Les Impôts & Taxes diminuent de -2,7 M€ du fait principalement de la taxe d'habitation avec des reprises de provision 2024 et la disparition de cette taxe en 2025 au bénéfice des sociétés.

Les charges de personnel ont par ailleurs augmenté de +1,7 M€ pour atteindre 158,6 M€ du fait notamment des mécanismes d'augmentation des salaires pour les collaborateurs et de la hausse des effectifs.

Les dotations aux amortissements et provisions atteignent 32,1 M€ à comparer aux 41,0 M€ de 2024, soit une baisse de -8,9 M€. Pour rappel, les dotations de 2024 incluaient notamment une provision pour risques et charges liée au contrôle fiscal. Les discussions sont toujours en cours.

Rappel et statut :

Fin 2024, dans le cadre d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2021 et 2022, la Sacem a fait l'objet d'une proposition de rectifications de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) concernant principalement la notion fiscale de bénéficiaire effectif appliquée aux Organismes de Gestion Collective étrangers. En date du 14 février 2025, la Sacem, assistée par ses conseils, avait contesté cette proposition de rectifications. Sur la base des contre argumentaires développés par la Sacem, la DVNI a abandonné certaines rectifications. Les discussions avec la DVNI et la Direction de la Législation Fiscale (DLF) sont toujours en cours, suite à des besoins d'analyses complémentaires demandées par la DLF et la DVNI. La provision constatée dans les comptes 2024 en face de ce risque a donc été maintenue dans les comptes 2025 sur la base des modes opératoires envisageables et en cours de discussion à la date d'arrêté des comptes, et, des meilleures estimations déterminées par la Direction.

PRODUITS

Le Compte de Gestion Ordinaire fait apparaître un total de produits de 260,3 M€ contre 267,7 M€ en 2024 (*Produits y compris report de l'excédent de l'exercice précédent 13,4 M€ et droits en instance d'attribution en exécution de l'article 8B2 des statuts -46,1 M€*).

Baisse des produits : -2,7%

	2025		2024		Variation	%
	% Total	En K€	% Total	En K€	En K€	d'évolution
Retenues sur droits	64,5%	168 001	63,8%	170 718	-2 717	-1,6%
Refacturations de charges et autres remboursements de frais	5,5%	14 442	5,8%	15 414	-972	-6,3%
Autres produits d'exploitation	4,2%	10 994	4,6%	12 368	-1 374	-11,1%
Produits financiers	25,7%	66 886	24,0%	64 264	2 622	4,1%
Produits exceptionnels		-	1,8%	4 900	-4 900	N.S.
Total	100,0%	260 322	100,0%	267 663	-7 341	-2,7%
Excédent de prélèvements N-1		13 370		12 320	1 050	
Excédent de prélèvements N		13 016		13 370	-354	
Total hors excédent		259 968		268 713	-8 745	-3,3%

Les Retenues sur droits baissent de -2,7 M€ du fait de la situation d'excédent du Compte de Gestion Ordinaire qui impose de diminuer les provisions de prélèvements pour financer cet excédent à répartir pour ne pas dépasser le plafond imposé par les Statuts.

Les Autres produits d'exploitation baissent de -1,3 M€ notamment du fait de la diminution de la production immobilisée reclassée à l'actif du bilan.

Les Produits financiers augmentent de +2,6 M€. Ils sont composés des quote-parts de résultats des filiales SCI qui restent quasi stables par rapport à 2024, et des rendements issus des placements financiers. Ces derniers bénéficient, malgré la baisse des taux sur les placements court terme, d'un effet volume favorable grâce à une trésorerie moyenne en hausse.

Les Produits exceptionnels sont en baisse de -4,9 M€, du fait de ventes d'actifs immobiliers en 2024 sans équivalent en 2025. A noter que dans le cadre de la réforme ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, ce compte n'est plus utilisé à compter du 1er janvier 2025.

EQUILIBRE DE GESTION DE L'EXERCICE et TAUX DE GESTION

L'évolution du Compte de Gestion Ordinaire se résume de la manière suivante :

En K€	2025	2024	Variation	en % d'évolution
Ressources propres à l'exercice	259 968	268 713	-8 745	-3,3%
Charges nettes de l'exercice	260 322	267 663	-7 341	-2,7%
Insuffisance ou excédent de l'exercice	-354	1 050	-1 404	N.S.
Insuffisance ou excédent à la clôture N-1	13 370	12 320	1 050	8,5%
Insuffisance ou excédent de l'exercice	-354	1 050	-1 404	N.S.
Insuffisance ou excédent à la clôture N	13 016	13 370	-354	-2,6%
Taux de gestion	13,5%	14,6%		-1,1 pts

Les excédents de prélèvements de 13,0 M€ à fin 2025 et 13,4 M€ à fin 2024, représentent un pourcentage de 5% des charges des exercices 2025 et 2024.

Statutairement il est prévu que cet excédent cumulé ne puisse excéder 5% des charges de l'année, la Sacem étant une société à but non-lucratif n'ayant pas vocation à générer des excédents. Par conséquent, les comptes annuels intègrent **un montant de droits à répartir au titre de 2025 de 46,1 M€** pris pour 32,2 M€ sur les produits dits droits en instance d'attribution en exécution de l'article 8 I- B) 2° et pour 13,9 M€ sur les provisions de prélèvements pour frais. Il permet de diminuer **la réserve cumulée du compte de gestion à 13 M€**, ce qui représente 5,0% des charges annuelles en conformité avec les Statuts de la Sacem.

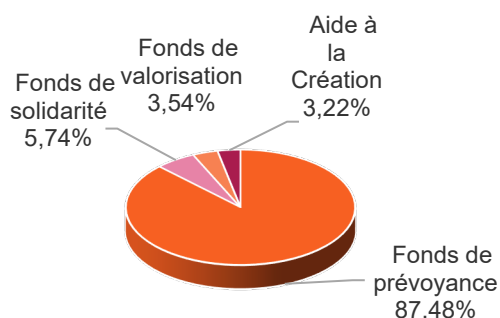
Le taux de gestion annuel (rapport de charges nettes de l'exercice sur les collectes) est de **13,5%** au terme de l'exercice 2025, en baisse de -1,1 point par rapport aux 14,6% de 2024.

1.4 COMPTE DE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES (Article 33 des Statuts)

SECTION DROIT D'EXECUTION PUBLIQUE ET DE REPRODUCTION MECANIQUE - USAGERS COMMUNS		
Données en milliers d'€	2025	2024
Excédent fin de l'exercice précédent	323 112	310 266
Prélèvements	54 819	53 986
Prélèvements sur droits répartis	54 898	51 095
Prélèvements provisionnels	-79	2 890
Ressources diverses	2	2
TOTAL RESSOURCES	377 932	364 253
Fonds de prévoyance	36 962	36 010
Allocations	31 563	30 751
Allocations de réversion	4 815	4 705
Versement en capital	523	519
Versement de reversion en capital	61	34
Fonds de solidarité	2 427	2 316
Entraide maladie et secours accordés aux Sociétaires	47	24
Frais d'obsèques, allocations décès, couronnes	79	64
Entraide Mutualiste	2 236	2 158
Divers	65	70
Fonds de Valorisation	1 497	1 496
Action culturelle statutaire	1 362	1 320
TOTAL DEPENSES	42 247	41 142
Excédent fin de l'exercice	335 685	323 112
SOLDE TOTAL	-	-

SECTION DROIT DE REPRODUCTION MECANIQUE		
Données en milliers d'€	2025	2024
Excédent fin de l'exercice précédent	40 480	38 316
Prélèvements	5 964	5 308
Prélèvements sur droits répartis	5 624	5 373
Prélèvements provisionnels	340	-65
TOTAL RESSOURCES	46 444	43 624
Fonds de prévoyance	3 159	3 144
Allocations	2 731	2 717
Allocations de réversion	385	380
Versement en capital	37	41
Versement de reversion en capital	6	6
TOTAL DEPENSES	3 159	3 144
Excédent fin de l'exercice	43 285	40 480
SOLDE TOTAL	-	-

SECTION DROIT D'EXECUTION PUBLIQUE ET DE REPRODUCTION MECANIQUE USAGERS COMMUNS



Le Compte de Gestion des Œuvres Sociales et Culturelles - section DEP & DRM/UC - fait apparaître des ressources pour 54,8 M€, des charges de 42,2 M€, soit un excédent de ressources de 12,6 M€ en 2025, contre un excédent de ressources de 12,8 M€ en 2024.

CHARGES

Les charges de l'exercice augmentent de 1,1 M€ (+2,7%), passant de 41,1 M€ en 2024 à 42,2 M€ en 2025.

Fonds de prévoyance

Ce poste, qui représente 87,5% des charges totales (stable par rapport à 2024), enregistre la plus forte variation sur l'exercice soit +1,0 M€ (soit +2,6%).

Il correspond aux allocations versées dans le cadre du RAES (Régime d'Allocations d'Entraide de la Sacem). Il convient de préciser que la valeur annuelle du point servant au calcul des allocations augmente de 1,6% passant de 10,21 € sur 2024 à 10,37 € en 2025.

Fonds de solidarité

Celui-ci augmente de +0,1 M€ pour atteindre 2,4 M€ (+4,8%) sur 2025.

Les dépenses de ce fonds concernent essentiellement la prise en charge partielle en faveur des membres Sacem des cotisations à la mutuelle Smacem et sont quasi stables pour un montant de 2,2 M€ (2,1 M€ en 2024).

Fonds de valorisation

Les sommes versées restent stables à 1,5 M€ votées avec le Budget dit culturel par le Conseil d'administration. Ces sommes aident notamment à aider les répertoires en difficulté.

Action culturelle statutaire (hors fonds de valorisation)

Les dépenses liées à l'action culturelle statutaire sont constantes 1,4 M€.

Cet agrégat concerne les prix et les bourses attribuées par la Sacem, ainsi que d'autres aides ou encouragements en faveur de clients ou partenaires et qui n'entrent pas dans le cadre légal des aides financées par le 25% Copie Privée. Ces enveloppes sont également votées lors du Budget culturel par le Conseil d'administration.

RESSOURCES

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 54,8 M€ en hausse de 0,8 M€ (soit +1,5%). Cette variation résulte des différents taux de prélèvements correspondant à chaque catégorie de collectes prélevées lors des répartitions ainsi que de la variation des prélèvements provisionnels calculés sur les montants encaissés et non encore répartis au 31 décembre.

En K€	2025	2024	Variation en K€	Variation en %	Variation N-1
Prélèvements sur droits répartis	54 898	51 095	3 803	7,4%	10,1%
Prélèvements provisionnels	-79	2 891	-2 970	N.S.	N.S.
Ressources diverses	2	2	-	-	N.S.
Total	54 821	53 988	833	1,5%	16,5%

SECTION DROIT DE REPRODUCTION MECANIQUE

Le Compte de Gestion des Œuvres Sociales et Culturelles - section DRM - fait apparaître des ressources à 6,0 M€ à comparer aux charges de 3,2 M€, soit un excédent de 2,8 M€ en 2025, contre 2,2 M€ l'exercice précédent.

CHARGES

Elles sont stables.

Il convient de préciser que la valeur annuelle du point servant au calcul des allocations n'a pas évolué. Elle est fixée à 1,4 €.

RESSOURCES

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 6,0 M€ et présentent une hausse de +0,7 M€ (+12,4%).

EQUILIBRE DE GARANTIE DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES

En K€	2025	2024	Variation en %	Variation N-1
DEP & DRM/UC				
Excédent au 1 ^{er} janvier	323 112	310 266	4,1%	2,6%
Excédent de l'exercice	12 574	12 846	-2,1%	65,6%
Excédent au 31 décembre	335 685	323 112	3,9%	4,1%
DRM				
Excédent au 1 ^{er} janvier	40 480	38 316	5,7%	6,6%
Insuffisance ou excédent de l'exercice	2 805	2 164	29,6%	-8,6%
Excédent au 31 décembre	43 285	40 480	6,9%	5,7%
Total au 31 décembre	378 970	363 591	4,2%	4,3%

Il convient de noter qu'en global DEP / DRM la réserve du Compte de Gestion des Œuvres Sociales et Culturelles augmente de +15,4 M€ sur l'exercice clos (+12,6 M€ sur le DEP et +2,8 M€ sur le DRM) passant de 363,6 M€ en 2024 à 379,0 M€ à fin 2025.

1.5 COMPTE DE GESTION DES AIDES CULTURELLES DITES 25% COPIE PRIVEE

(Article L.324-17 du Code de la Propriété Intellectuelle : aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes)

Données en milliers d'€	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Excédent fin de l'exercice précédent	11 751	10 940
Sommes provenant de la Copie Privée	17 199	17 418
Sonore	14 302	14 623
Audiovisuelle	2 897	2 796
Ressources	4 559	5 221
Sonore	3 686	4 431
Audiovisuelle	873	791
Ressources Financières	298	469
TOTAL RESSOURCES	33 807	34 049
Actions réalisées dans l'exercice	21 954	20 300
Aide à la création et à la production	12 845	12 458
Aide à la diffusion du spectacle vivant	5 740	5 146
Aide à la formation d'Artistes	1 676	1 087
Aide à l'éducation artistique et culturelle	932	691
Fonds Culturel Franco-Américain	761	918
Frais de fonctionnement	2 052	1 998
TOTAL DEPENSES	24 006	22 298
Excédent fin de l'exercice	9 801	11 751
SOLDE TOTAL	-	-

RESSOURCES

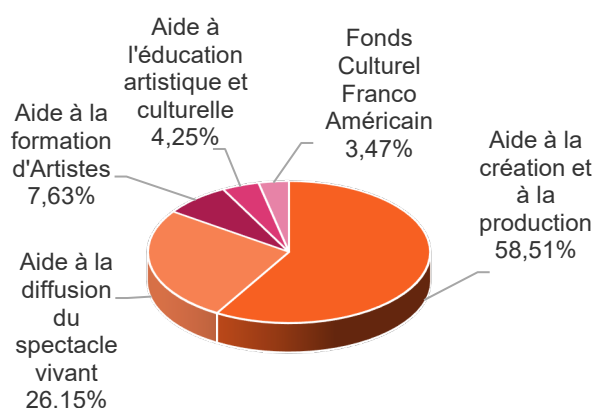
Les ressources issues du prélèvement de 25% de la rémunération pour Copie Privée se sont élevées en 2025 à 17,2 M€ contre 17,4 M€ en 2024. Cette baisse reflète la légère diminution des collectes de la Copie Privée sur l'exercice.

Le montant relatif aux dispositions conjuguées des articles R. 321-8 et L. 321-9 du Code de la Propriété Intellectuelle (irrépartissables définitifs de la Copie Privée à l'issue du délai de prescription légal de 5 ans), s'est élevé à 4,6 M€ contre 5,2 M€ en 2024.

Les ressources financières s'élèvent en 2025 à 284 K€ contre 443 K€ en 2024. Cette baisse résulte principalement de la chute du taux court terme.

DEPENSES

Les actions réalisées au cours de l'exercice s'élèvent à 22,0 M€ contre 20,3 M€ en 2024, soit une augmentation de +8,2%, contre -9,9% l'année précédente.



Les programmes d'aides ont globalement enregistré une hausse, à l'exception du Fonds Culturel Franco-Américain.

Les frais de fonctionnement relatifs à la gestion des fonds issus du 25% Copie Privée restent stables à 2,0 M€ en 2024 et 2025, liés à la valorisation en termes de masse salariale des temps passé par les équipes de la Direction de l'Action Culturelle à la gestion de cette activité.

L'exercice se solde ainsi par un excédent cumulé de ressources d'un montant de 9,8 M€, en baisse par rapport à l'année précédente (11,8 M€ en 2024) et correspondant à 4,9 mois de réserve (contre 6,3 mois en 2023).

2. ETAT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2025

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous communiquons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

ETAT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2025					
	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs - Achats de biens & services => <i>nombre de factures concernées</i>	2 847 943 403	867 468 115	992 464 158	988 012 130	- -
Factures non parvenues fournisseurs	5 946 680				
Fournisseurs - Achats d'immobilisations => <i>nombre de factures concernées</i>	955 402 74	242 180 16	468 331 30	244 892 28	
Factures non parvenues fourn d'immobilisations	2 387 737				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 137 762	1 109 647	1 460 794	1 232 904	-

ETAT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2024					
	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs - Achats de biens & services => <i>nombre de factures concernées</i>	2 324 317 426	1 241 197 184	595 252 145	487 868 97	- -
Factures non parvenues fournisseurs	5 518 761				
Fournisseurs - Achats d'immobilisations => <i>nombre de factures concernées</i>	934 248 71	313 984 12	332 126 36	288 138 23	
Factures non parvenues fourn d'immobilisations	2 182 920				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 960 247	1 555 180	927 378	776 006	-

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4-1 du Code de commerce, nous vous communiquons la décomposition à la clôture de l'exercice des factures reçues non réglées à cette date dont le terme est échu.

ETAT DES FACTURES RECUES NON REGLEES AU 31/12/2025 DONT LE TERME EST ECHU					
	Montant Brut	Montant à échoir			
		A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A 90 jours au plus	A plus de 90 jours
Tranches de retard de paiement					
Fournisseurs - Achats de biens & services TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	287 661 107	289 137 98	-1 476 9	- -	- -
Fournisseurs - Achats d'immobilisations TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	78 020 8	63 986 7	14 034 1	- -	- -
Fournisseurs et comptes rattachés => <i>nombre de factures concernées</i>	365 681 115	353 123 105	12 558 10	- -	- -
Factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Montant des factures exclues TTC					
Fournisseurs - Achats de biens & services TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	579 806 8				
Fournisseurs - Achats d'immobilisations TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	164 160 8				
Délais de paiement de référence utilisés					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels				

3. ETAT DES CREANCES CLIENTS AU 31/12/2025

Informations sur les délais de paiement des clients

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce et du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous communiquons la décomposition à la clôture du solde des créances à l'égard des clients par date d'échéance.

ETAT DES CREANCES CLIENTS AU 31/12/2025 EN K€					
	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Clients - Usagers => <i>nombre de factures concernées</i>	283 742 -	216 367 -	67 375 -	- -	- -
Factures à établir					
Clients - Sociétés étrangères => <i>nombre de factures concernées</i>	53 942 -	6 877 -	47 064 -	- -	- -
Factures à établir					
Clients	337 684	223 244	114 439	-	-

ETAT DES CREANCES CLIENTS AU 31/12/2024 EN K€					
	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Clients - Usagers => <i>nombre de factures concernées</i>	291 209 -	206 716 -	84 493 -	- -	- -
Factures à établir					
Clients - Sociétés étrangères => <i>nombre de factures concernées</i>	51 086 -	4 156 -	46 930 -	- -	- -
Factures à établir	-				
Clients	342 295	210 872	131 423	-	-

Informations sur les délais de paiement des clients

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4-1 du Code de commerce, nous vous communiquons la décomposition à la clôture de l'exercice des factures émises non réglées à cette date dont le terme est échu.

ETAT DES FACTURES EMISES NON REGLEES AU 31/12/2025 DONT LE TERME EST ECHU En K€					
	Montant Brut	Montant échu			
		A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A 90 jours au plus	A plus de 90 jours
Tranches de retard de paiement					
Clients - Usagers TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	216 367 -	46 708 -	9 733 -	7 265 -	152 662 -
Clients - Sociétés étrangères => <i>nombre de factures concernées</i>	6 877 -	4 386 -	0 -	65 -	2 426 -
Clients => <i>nombre de factures concernées</i>	223 244 -	51 094 -	9 733 -	7 329 -	155 088 -
Factures exclues relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant des factures exclues TTC	données non pertinentes compte tenu du nombre très important de clients et du volume de factures avec des montants unitaires non significatifs				
Clients - Usagers TTC => <i>nombre de factures concernées</i>	-				
Clients - Sociétés étrangères => <i>nombre de factures concernées</i>	-				
Délais de paiement de référence utilisés					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels				